

Interview de Charles Rutten: Johan Willem Beyen et la relance européenne (La Haye, 29 novembre 2006)

Source: Interview de Charles Rutten / CHARLES RUTTEN, Étienne Deschamps, prise de vue : François Fabert.- La Haye: CVCE [Prod.], 29.11.2006. CVCE, Sanem. - VIDEO (00:05:29, Couleur, Son original).

Copyright: Transcription CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/interview_de_charles_rutten_johan_willem_beyen_et_la_relance_europeenne_la_haye_29_novembre_2006-fr-dee1f2b3-7b31-4ab0-963f-4bd45a55e7b5.html



Date de dernière mise à jour: 04/07/2016

Interview de Charles Rutten: Johan Willem Beyen et la relance européenne (La Haye, 29 novembre 2006)

[Etienne Deschamps] La relance, effectivement, à partir de 1954, 1955, elle va aboutir – on le sait et on va en parler – aux traités de Rome, mais la relance est également préparée aux Pays-Bas par quelqu'un comme Johan Willem Beyen, qui va présenter à ses homologues européens, au sein des Six essentiellement, différents plans – en 1953, 54, 55 – différents plans pour une intégration économique de l'Europe. Quelles étaient – comment dirais-je – les potentialités de ces projets successifs de Jan Willem Beyen?

[Charles Rutten] D'abord, en ce qui concerne Beyen, je voudrais dire très clairement que c'est lui en fait qui, à ce moment-là, a joué un rôle tout à fait décisif dans la relance. Beyen était un homme... – ce n'était pas un homme politique traditionnel – c'est un homme qui avait des idées très précises, sa carrière avait toujours été dans le secteur financier et économique. Il avait été président de la banque pour les paiements internationaux à Bâle. Il avait passé la guerre à Londres, mais dans un cadre où on discutait surtout sur l'avenir, et comment organiser l'Europe après la guerre. Donc il était vraiment nourri dans le sérail en ce qui concerne les questions de la coopération européenne. Il était arrivé à la conclusion qu'une coopération européenne économique ne pouvait avoir du succès, ne pouvait être définitive et qui resterait. Une coopération européenne et économique qui était basée sur le principe d'une union économique. Quand le traité CED était négocié – comme vous ne l'ignorez probablement pas – les Pays-Bas avaient déjà proposé une union économique, parce que le raisonnement était: une CED va tellement loin dans le domaine de la coopération politique qu'on ne peut pas la faire dans le vide, il faut que cette coopération politique ait une base économique, sinon elle ne sera pas durable. Et Beyen alors déjà lançait son idée de base: si on veut une coopération économique, alors il faut que cela soit sur la base de l'union économique. Et ça a amené à en faire l'inclusion dans le traité CED de cette commission qui émanait du parlement... de l'assemblée de la CECA, qui étudiait le principe de l'union économique.

Enfin, tout cela disparaissait au moment où échouait la CED, mais dans le cadre de la discussion sur la relance, Beyen revenait sur son idée. Et dans les discussions sur la relance, notamment avec Spaak, et par l'intermédiaire de Spaak avec Monnet, Beyen ne flanchait pas, il continuait à dire: «Il faut une union économique, comme base, comme objectif», et il s'opposait très fortement contre les idées d'un développement de la coopération économique par secteur, ce qui était l'idée de Monnet. Monnet craignait qu'après l'échec de la CED, l'opinion publique en France ne pouvait pas, on ne pouvait pas lui demander d'accepter maintenant quelque chose qui allait encore plus loin que la CED et dès lors, il y avait toute cette idée, Monnet avait l'idée d'élargir la [CECA] avec l'énergie classique et parlait déjà de l'énergie atomique, et il y avait les idées du pool vert, du pool blanc..., enfin toutes sortes d'idées.

Beyen, néanmoins, continuait à insister sur son idée, et à la fin, il parvenait à convaincre Spaak que c'était là la bonne voie, et cela l'a amené enfin à rédiger le fameux mémorandum Benelux, qui d'ailleurs incluait les deux éléments, c'était le compromis; si vous relisez le document Benelux, il y a les deux idées. Mais Spaak était convaincu et cela permettait donc de lancer le document Benelux, et ce qui a amené à la conférence de Messine.